

Le mot du président

NOUS NOUS OCCUPONS DE VOS PROBLÈMES



Le Dr Tom Breneman

Les 4 fins de semaine se situant entre le 24 mai et le 15 juin ont été pour la dentisterie organisée du Canada une période fort occupée : 8 de nos 10 associations provinciales ont tenu leurs assemblées annuelles, et le Congrès conjoint de l'Association dentaire canadienne et de l'Association et Collège dentaires de l'Alberta (ACDA) a eu lieu à Jasper (Alberta).

Le Congrès de Jasper a obtenu un énorme succès avec une participation accrue de plus de 85 % par rapport aux conférences précédentes de l'ACDA. (Prévoyez donc dès maintenant de participer à la Conférence dentaire du Pacifique 2004 qui sera tenue conjointement par l'ADC et l'Association des chirurgiens dentistes de la Colombie-Britannique les 4 et 5 mars au Palais des congrès et des expositions de Vancouver.)

Tous les congrès annuels provinciaux ont joui de la présence d'au moins un membre de l'équipe de gestion de l'ADC. Cette représentation avait pour but de mettre nos membres au courant des activités et des questions auxquelles participe

et s'intéresse présentement l'ADC, et de nous informer davantage des problèmes régionaux de nos membres. L'expérience passée nous a appris que les problèmes locaux deviennent souvent nationaux et, parfois, rapidement.

Un thème commun est ressorti de toutes ces réunions annuelles : les pénuries actuelles et prévues en main-d'œuvre dentaire. La pénurie actuelle a trait aux hygiénistes dentaires et à la difficulté qu'ont de nombreux dentistes d'en trouver assez pour offrir les soins préventifs exigés dans leurs cabinets.

Pour ajouter à cette frustration, les universités et les organismes de réglementation en hygiène se proposent d'exiger le baccalauréat avant d'octroyer le diplôme et le droit d'exercer. Cette année d'études supplémentaire ne comprenant pas de cours cliniques additionnels risque, à court terme du moins, d'aggraver les pénuries.

Les notions d'économie de base et la théorie de l'offre et de la demande suggèrent que d'autres sources de formation seront créées à mesure qu'augmentera le besoin de personnel adéquatement formé. Comme les gouvernements et les universités vérifient sans cesse si ces dépenses sont nécessaires, les autres nouvelles sources d'offres ne vont-elles pas compromettre les programmes de formation en hygiène dans les universités?

Le second problème touche les effectifs dentaires actuels et futurs. D'après les statistiques du gouvernement, tous les groupes professionnels (y compris les dentistes) manqueront de main-d'œuvre d'ici 2011. Nous savons tous que dans certains endroits au Canada (tant urbains que ruraux) il y a bon nombre de postes vacants pour des dentistes à salaire/pourcentage, de cabinets à vendre et d'occasions pour créer des cabinets prospères.

La solution à cette pénurie est pluri-factorielle. Nous devons continuer à nous pencher sur les questions définies au Sommet de la dentisterie universitaire afin de maintenir la vitalité de nos facultés de médecine dentaire. La sélection des candidats doit assurer la réussite dans l'exercice ainsi que la diversité de manière à ce que les diplômés s'in-

téressent à tous les champs d'exercice et non simplement à la rémunération à l'acte. L'ADC est en train d'organiser pour octobre une conférence complémentaire sur les admissions aux études dentaires afin d'étudier des moyens pour s'assurer que les candidats de nos facultés de médecine dentaire seront fin prêts à répondre aux demandes de notre profession une fois diplômés.

Actuellement, nous avons une entente d'agrément réciproque avec les facultés de médecine dentaire des États-Unis stipulant que les diplômés d'une faculté agréée peuvent – s'ils réussissent dans les 7 années suivant l'obtention de leur diplôme les examens du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) – demander l'autorisation d'exercer au Canada. Par contre, les diplômés des facultés non agréées doivent suivre un programme de qualification ou d'obtention de diplôme avant de pouvoir se présenter aux examens du BNED et demander l'autorisation d'exercer au Canada. Malheureusement, le nombre de places dans ces programmes est insuffisant pour répondre aux besoins futurs.

En septembre, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, prendra la parole à la toute première assemblée générale de l'ADC (en vertu de notre nouvelle structure de gouvernance) et parlera des changements apportés à l'accréditation des professionnels formés à l'étranger.

Le besoin de données objectives sur la main-d'œuvre est évident, et l'ADC – de concert avec Développement des ressources humaines Canada et les groupes dentaires alliés – a entrepris une étude pour déterminer les besoins prévus à l'avenir dans la prestation des soins buccodentaires.

Bref, nous prêtons une oreille attentive aux problèmes de nos membres et nous agissons en conséquence. Merci à tous pour la merveilleuse hospitalité accordée aux réunions et congrès et pour l'occasion offerte de tracer l'avenir de notre profession.

Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca